

# INSCRIPTION

au REGISTRE DEPARTEMENTAL

de l'Education nationale

DES CENTRES D'ACCUEIL

- département du TARN -

identification et adresse du centre

**Musiphiles  
Le Moulin des Sittelles**

**81100 BURLATS**

**05.63.71.09.83**

**n° 81-96-03**

Vu le procès-verbal de la commission de sécurité (SDIS) en date du **25 MAI 2011**, suite à leur visite du **30 avril 2014**,

Vu le compte rendu établi par l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de **MAZAMET**, suite à sa visite en date du : **21 mai 2014**,

Ce centre est autorisé à être inscrit, pour une durée de **trois ans**, sur le registre départemental de l'Education nationale des centres d'accueil, pour le département du TARN, enregistré sous le n° **81-96-03**

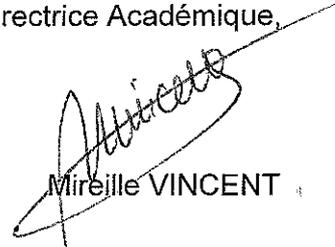
L'inscription de votre centre au registre départemental pourra être suspendue ou retirée avant son terme :

- dès lors que les critères de fonctionnement du Centre ne seraient plus conformes aux textes en vigueur
- en cas d'anomalies constatées dans le fonctionnement du Centre,
- en cas de nouveau passage de la Commission de Sécurité, ou d'avis défavorable émis par le maire de la commune,

En cas de changement dans la composition de l'équipe d'intervenants, une nouvelle liste modifiée devra être adressée à l'Inspection académique. Je vous rappelle que tous les animateurs qui interviennent au sein de votre structure d'accueil doivent, en conformité à la circulaire 92-196 du 3 juillet 1992, obtenir un agrément Education nationale pour encadrer l'activité de leur discipline, au bénéfice des élèves du 1<sup>er</sup> degré.

Nombre maximum d'élèves et d'adultes pouvant être accueillis : **94 couchages, dont 84 élèves de plus de 6 ans. Cette capacité est ramenée à 54 lits pour les élèves de moins de 6 ans.**

Fait à Albi, le 12 juin 2014  
La Directrice Académique,



Mireille VINCENT

# RAPPORT DE VISITE

## CENTRE D'ACCUEIL

NOM du centre : Moulin des Sittelles

Date de la visite : 21 mai 2014

Appréciation générale :

Le site qui entoure la structure d'hébergement est d'une très grande qualité. La structure, composée d'un bâtiment principal et ses annexes sont particulièrement adaptées aux activités proposées. Les projets artistiques musicaux principalement développés sont de grande qualité. Les classes trouvent là un espace performant pour développer leurs projets de classe dans le cadre d'un parcours artistique de l'élève.

Cette structure propose l'accueil de 94 personnes dont 84 élèves de plus de 6 ans.

Cette capacité est ramenée à 54 lits pour des élèves de moins de 6 ans (élèves de maternelle)

Avis très favorable pour le renouvellement de l'inscription sur la liste départementale des centres d'hébergement agréés.

A Castres le : 09 Juin 2014

Signature de l'I.E.N  
Bernard FRESSIGNAC.

## DOSSIER AGREMENT CENTRE D'ACCUEIL

### 1. Aspects généraux sur la structure.

- Situation, accès, emplacement, exposition, intérêt du site et des environs.

Le centre est situé sur une placette au centre du village de Burlats, facilement accessible en bus et sans danger pour les élèves. Site exceptionnellement bien situé inscrit dans un environnement calme et sécurisé.

- Etat global de la structure, confort, conformité, accueil, disposition, intérêt pour les classes, travaux réalisés nécessaires ou impératifs.

En parfait état pour accueillir des élèves de tout âge. L'association est inscrite dans une dynamique positive en recherche de toujours améliorer les conditions d'accueil et de restauration. Pour l'été 2014 est prévu l'aménagement d'une cuisine pour confectionner les repas sur place.

- Conditions d'hébergement, chambres, literie, sanitaires, rangements, circulation, salles collectives, repos, bien-être, restauration, sports, loisirs.

Les espaces « nuit » sont de grande qualité.

Les différents espaces sont correctement distribués. Les élèves peuvent s'y déplacer sans danger.

Les activités de sport (très occasionnelles) bénéficient d'espaces propices pour s'y dérouler.

Des salles de classe et d'activités, faciles d'accès, sont situées dans un bâtiment annexe à proximité du bâtiment principal.

La salle de musique et d'enregistrement est positionnée dans le bâtiment principal, bien équipée, lumineuse et spacieuse.

- Efforts réalisés par les gérants, en cours, programmés, prix pratiqués, remarques particulières.

Un projet de cuisine autonome est envisagé pour l'été 2014 afin de réaliser les repas sur place. Toujours dans un souci d'améliorer la qualité des séjours.

Tarifs : à la journée 49 € jour (ou 248 € 5 jours sans les draps)

Toujours un animateur de vie quotidienne.

Tarif option : 40 € /h d'intervention

## 2. Aspects d'hygiène et de sécurité.

- Propreté, entretien, décoration, vétusté, organisation du ménage et des réparations, hygiène générale et particulière (nourriture, infirmerie, animaux, espace goûter, normes vétérinaires et ventes de produits)

Les locaux sont en parfait état et très bien entretenus.

- Extincteurs, bloc de secours en état de marche, ouverture et fermeture des portes, (regarder le sens, porte coupe-feu, nécessité de fermer certains locaux, d'en laisser ouvert d'autres), matériaux de construction et d'agrément.

Voir le compte rendu du SDIS (Avril 2014)

- Plan d'évacuation, de regroupement, emplacement des éléments de sécurité, date de validation par les commissions de sécurité, tenue de registres, issue de secours.

La signalisation est en place.

Voir le compte rendu du SDIS (Avril 2014)

- Facilité de mouvement, encombrement, escaliers, rambardes, fenêtres, jeux, espaces à risques, machines, produits dangereux, dangers potentiels).

Les espaces sont sécurisés. La distribution est propice aux évacuations.

## 3. Aspects pédagogiques.

- Intérêt pédagogique immédiat, différé, organisation éducative générale et spécifique en place au sein de la structure, à créer, à développer, à améliorer...

Elaboration du projet avec l'enseignant dans une véritable construction partenariale.

Dans le domaine de l'éducation musicale prioritairement, se dégage un intérêt fort pour finaliser une production artistique de qualité ou engager un projet de représentation.

Versant éducatif, la structure signataire de la charte éco-structure est partenaire du CPIE.

En complément et en fonction des options choisies par l'enseignant, le séjour peut aussi proposer des activités de type : connaissance du patrimoine, Sciences, EPS...

- Prise en compte par la structure de l'âge des élèves, de leurs besoins, des projets pédagogiques et d'écoles, liens avec les enseignants et les textes officiels.

En lien avec les programmes de l'école et pouvant s'inscrire dans un parcours culturel de l'élève, l'association s'adapte aux âges des élèves et à la nature du projet porté par l'enseignant.

La structure possède une connexion Internet.

- Salles de classe, mobilier, éclairage, dimensions, matériel pédagogique et didactique scientifique, artistique, informatique, audio-visuel, bibliothèque et documentation, apports originaux et spécifiés.

Les salles de classe sont situées dans un bâtiment annexe, à proximité du bâtiment principal. Les élèves accompagnés peuvent s'y rendre sans risque.

Un espace dédié à l'activité musicale (type studio) se trouve dans le bâtiment principal. Les élèves peuvent y produire des enregistrements pour finaliser le travail engagé.

Le mobilier, les locaux sont adaptés pour mener au mieux les projets des groupes d'élèves accueillis.

- Qualités et fonctions des intervenants, implication pédagogique et éducative, laïcité et moralité, réflexion professionnelle, raison de la démarche, intérêts.

Les enseignants sont associés dans le cadre d'un partenariat à la construction du projet de séjour avec des pistes de travail en amont et en aval du séjour.

Les intervenants sont titulaires d'un DUMI.

Si d'autres activités sont envisagées, l'encadrement a les diplômes requis en fonction de celles-ci.

La qualité et les conditions d'accueil sont d'une grande qualité.